

RAPPORT DU MSSS SUR LA GARDE FORCÉE EN SANTÉ MENTALE :
DES VŒUX PIEUX CRAINT ACTION AUTONOMIE

Montréal le 28 février 2011. Action Autonomie, collectif pour la défense des droits en santé mentale est très déçu du rapport d'enquête en matière de garde forcée publique aujourd'hui par le Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS). En effet, sans leadership et en l'absence de mesures concrètes sur les suites de ce rapport, ce dernier risque de rester un vœu pieux.

Pour Johanne Galipeau, responsable de dossiers et des communications à Action Autonomie « Il n'y a aucun échéancier et le rapport est muet sur qui sera responsable de la mise en œuvre des recommandations. C'est inquiétant ! le MSSS n'a rien fait sur cette question jusqu'à ce jour malgré le fait qu'il était parfaitement informé de la situation. Faut-il rappeler qu'il y a toujours des personnes gardées illégalement ? »

Après 13 années d'application de la loi encadrant la garde forcée, après l'intervention de la Protectrice du citoyen et du Barreau du Québec, Action Autonomie espérait des engagements concrets pour que soient, enfin, respectés les droits et libertés fondamentales des personnes concernées.

D'autre part, le rapport est muet sur la situation des services en matière de santé mentale. Pourtant des ressources diversifiées, adaptées et en nombre suffisant sont un pré requis essentiel afin que l'hospitalisation forcée ne soit plus la seule réponse possible.

De même, malgré que le plan d'action en santé mentale 2005-2010 du MSSS prévoyait la participation des personnes utilisatrices, ces dernières en sont totalement absentes.

Action Autonomie entend mener des actions afin que ce rapport ne reste pas lettre morte.